



Affaire suivie par Géraldine LAFOND

☎ : 04 92 33 20 16

g.lafond@mairie-casa04.fr

réf : PM/GL

Objet : information registre nominatif des personnes âgées et handicapées.

Madame, Monsieur,

À la suite de l'épisode caniculaire de 2003, et en application du décret 2004-926, la commune est dotée d'un **registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels** (plan d'urgence canicule, plan d'alerte hivernal, etc.).

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes).

Cette inscription est facultative. Les données et informations collectées demeurent confidentielles. Une demande de radiation du registre peut être effectuée à tout moment.

Au niveau local, la gestion et la tenue de ce registre sont confiées au Centre Communal d'Action Sociale.

En cas de déclenchement par les services de l'Etat d'une alerte de niveau 3 (vigilance orange « alerte canicule », plan hivernal, urgence départementale, risque exceptionnel), les services du CCAS entrent en contact avec les administrés inscrits sur le registre, afin de s'assurer de leur situation.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce registre, ou procéder à l'inscription d'un proche, je vous invite à retourner les formulaires d'inscription ci-joint (disponibles auprès du CCAS, tel : 04 92 33 20 16 et sur le site de la commune <http://www.chateau-arnoux-saint-auban.fr/ccas.html>) aux services du CCAS, également à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,

Patrick MARTELLINI